

## Travaux d'été 2010

Les travaux de remise en état du cimetière sont terminés. Le colombarium a été lui aussi repris. Il y sera installé prochainement un banc.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CLTP de Fains les Sources.



Réfection de voirie :  
8000m<sup>2</sup> de surface ont été traités sur les voies communales

Ravalement de façade et changement des volets de la mairie.

École : les deux classes ont été repeintes par les agents communaux.



Nous étions nombreux ce vendredi 10 septembre à venir remercier Colette MANSUY institutrice et directrice de l'école de Laimont depuis 1982.

Ce « pôt » de départ en retraite marquait une fin de carrière bien remplie au service des enfants du RPI.

Avec eux, nous reprenons ce refrain...



*Adieu Madame le professeur  
On ne vous oubliera jamais...*



Autour de Mme Mansuy, ses collègues et amies enseignantes



Mme Mansuy passe le flambeau à Mme Loscot.



# Le petit courrier de Laimont et Fontenoy

## Aménagement urbain et paysager du village

Dans ce petit courrier d'information aux habitants, vous trouverez la présentation du projet d'aménagement du cœur de village. Nous avons été accompagnés par le cabinet « ATELIER PAYSAGES » de Belleville sur Meuse tout au long de son élaboration.

L'enjeu de cet aménagement est de créer un espace sécurisé autour du cœur de village et permettre ainsi de redonner une véritable place au piétons :

pouvoir traverser sans danger, pouvoir se stationner facilement...

Il faudra alors repositionner le monument aux morts et recréer des espaces conviviaux autour du commerce et de l'école.

Le carrefour sera modifié, les véhicules ralentis en amont de la zone par des plateaux surélevés.

Une place sera créée devant la boulangerie, les abords de l'église réaménagés et la grande place sera structurée pour mettre en valeur la vue magnifique sur la vallée et accueillir le monument aux morts.

Tous ces travaux sont programmés en deux tranches qui se réaliseront à partir de l'été 2011.

Grâce aux aménagements structuraux réalisés dans la commune depuis une quinzaine d'années, ce projet peut aboutir désormais.

Dans la continuité de cet aménagement, nous avons commencé à travailler sur la sécurisation du carrefour avec la route de Reims avec le Conseil Général.

Ensuite, en fonction des finances, nous pourrons traiter les liaisons rue haute et rue du château. Ces travaux importants pour notre commune permettront de retrouver cette âme de cœur de village nécessaire au développement de la convivialité et à la qualité de vie à laquelle nous aspirons tous.

Philippe VAUTRIN

Nous accueillons Gérald Lamorlette au sein de l'équipe des employés municipaux en tant qu'adjoint technique au côté de Jacques Philippot. Ils ont, tous les deux, la tâche d'entretenir notre village, espaces verts, chemins, école, cimetière... Un travail au quotidien apprécié de tous.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



## Festivités

Fête patronale:  
Les 2 et 3 octobre

Fête de la pomme:  
Le 9 octobre

Cérémonie du 11  
novembre à 11h30.

## Projet d'aménagement du cœur du village :

Ce projet est défini en deux tranches distinctes. La première concerne directement les abords de l'école et de la mairie et démarrera en 2011.

La deuxième concernera plus particulièrement les abords de l'église.



Les zones piétonnes sont privilégiées : les trottoirs seront plus larges et bien définis.  
Un passage protégé pour piétons permettra de traverser devant l'école.

De nouvelles places de parking seront créées aux abords de l'église.

Création de jardins potagers  
Pour les habitants

L'espace routier sera diminué et la vitesse des véhicules, limitée à 30km/h : création de passage protégé avec terre-plein en pavé.

Le carrefour a été redessiné de manière à faciliter la circulation.

Déplacement du monument aux morts.

Les places de parking créées seront réservées principalement à la boulangerie et aux personnes handicapées.

### Deuxième tranche

Les zones piétonnes du parvis de l'église seront reprises.

### Première tranche

Aménagement de l'espace devant la boulangerie, plantation d'arbres repère devant la salle communale.

Le couloir du bus scolaire a été revu.  
Les marches d'accès vers l'école seront élargies.

Ré aménagement du parking de la mairie : plantation d'arbre et espaces enherbés.

Nouvel emplacement pour le monument aux morts.

